

A Montreuil, le 20 mars 2025.
Syndicats de la production,
Et de la transformation du papier

Compte-rendu de la réunion Paritaire Du 20 mars 2025.

Une réunion paritaire s'est tenue le 20 mars 2025 portant sur 4 sujets, accord **FIPU** (Fonds d'Investissement dans la Prévention de l'Usure professionnelle), accord égalité professionnelle et handicap, temps partiel pour la retraite progressive et **APLD** rebond (Accord Partiel Longue Durée).

FIPU : Cet accord devrait permettre aux entreprises de la branche d'obtenir des fonds pour promouvoir la prévention. 70% de cette enveloppe sera dédiée aux entreprises de moins de 49 salariés. Point que la **FILPAC-CGT** a demandé d'intégrer dans le préambule. Il reste des choses à revoir dans la rédaction de cet accord mais le fond est là. Une fois l'accord finalisé, la **FILPAC-CGT** consultera ses syndicats afin d'apposer ou non sa signature.

Egalité professionnelle et handicap : ce ou ces futurs accords sont en phase de rédaction, pour autant, la **FILPAC-CGT** préférerait deux accords afin que la partie sur le handicap ne soit pas noyée dans un texte trop long et qui manquerait de visibilité. Notre organisation a revendiqué la réintégration des jours mère de famille rémunéré avec extension aux pères de famille. La **FILPAC-CGT** a rappelé qu'un accord sur l'égalité professionnelle et handicap ne pourrait être ratifié uniquement si un système contraignant s'applique aux entreprises qui ne respecteraient pas les termes de cet accord. Si le principe de négocié est acté, la **FILPAC-CGT** ne se laissera pas embarquer sur un accord qui ne serait pas protecteur pour les travailleurs et les travailleuses de la branche.

Temps partiel : la **FILPAC-CGT** a rappelé sa position de négocier un accord de retraite progressif. La proposition de l'UNIDIS intègre des éléments qui n'ont rien à voir avec l'idée d'origine de la demande de notre organisation syndicale.

APLD Rebond : cet accord n'a pas été discuté durant la **CPPNI** faute de temps. La **FILPAC-CGT** enverra ses propositions dans les prochains jours pour avancer sur un accord.

La prochaine commission paritaire se tiendra le 29 mars 2025 à 13h30 avec une préparatoire le 28 mars 2025 à 14h00.

Le collectif papier.